

Avis adopté

Séance plénière du 15 mai 2024

*Mobiliser les acteurs de l'emploi et du travail
pour réussir la planification écologique*

UNSA

Dans son dernier ouvrage : « Classes figées, Comprendre la France empêchée », Agathe Cagé intitule son chapitre conclusif « Sortir de l'ornière par l'émancipation collective ». Elle y indique la nécessité de sortir de l'injonction et des solutions palliatives vaguement réparatrices pour mener une réelle co-construction des transitions, de redonner du débat collectif et du choix de l'engagement dans un projet positif ! Cet avis en apporte une première approche concernant l'activité économique et plus encore le monde du travail.

Au-delà des efforts individuels, ce sont des projets de société dont il est question, à toutes les échelles. En ces temps d'ajustements entre couts et bénéfices sur tous les aspects des travailleurs, un réel engagement collectif apportant, pour tous, un progrès au-delà de « sa prime sur les KPI » de sa « Business Unit » et « picto soleil » serait indéniablement porteur ! Il s'agit maintenant de rendre opérationnel ces mutations via les instances existantes interpro, branches, entreprises, via l'identification claires des objectifs et des responsabilités de chacun.

Le dialogue social est le levier particulièrement fédérateur et pertinent, car il permet ce fameux dialogue professionnel avec échanges d'expériences dans une perspective de long terme et de projets collectifs. Il ne tient qu'à nous de le faire vivre et d'en faire un lieu de progrès.

A ce titre on peut regretter que l'élaboration de la CSRD ne fasse pas l'objet de davantage d'échanges, qui permettraient de donner un nouveau souffle démocratique au sein de chaque lieu de travail. La transition écologique met en avant des compétences nouvelles, ou du moins nouvellement mises en avant, qui induisent une profonde transformation des contenus, des approches techniques mais aussi organisationnelles ou autres « soft skill ».

Tout simplement prendre soin des autres et de son environnement et ne plus considérer les ressources tant humaines qu'environnementales comme infinies et

interchangeables. Le dérèglement climatique peut induire des contraintes et accentuer plus encore les inégalités, notamment pour les travailleurs en bout de chaîne décisionnels et sans levier : alors pour éviter la dystopie du livreur de « plateforme » sous canicule livrant le télétravailleur sous clim perso, ou des crises d’approvisionnement toujours plus pénalisantes, il ne s’agit plus de se payer de mots et de belles plaquettes mais de mettre en œuvre dès à présent les conditions d’une activité économique et de travail porteuse d’avenir.

L’UNSA a voté l’avis